

## EXAMEN PRATIQUE DE LA CIRCULATION

*Pour se présenter à l'examen pratique il faut savoir au monde 18 ans pour la catégorie A2 et 16 ans pour la catégorie A1.*

*Il faut au préalable avoir obtenu le code et l'examen du plateau.*

Cette épreuve dure environ 30 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

Elle est évaluée un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen l'épreuve vous est présentée de manière individuelle par l'inspecteur qui vous précise ce que vous allez devoir faire:

- Réaliser un parcours empruntant un itinéraire urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome pendant environ 5 minutes.
- Appliquer les règles du code de la route notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Réaliser un arrêt / départ en toute sécurité.
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

Votre examen est réussi si vous obtenez la **note minimum de 20 points** sur 27 sans commettre d'erreurs éliminatoires.

Il vous faudra apporter votre pièce d'identité et votre permis de conduire si vous en êtes titulaire.